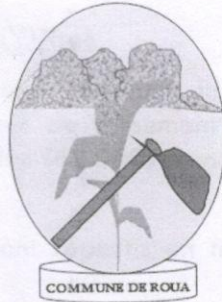


REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA

COMMUNE DE ROUA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



FAR NORTH-REGION

MAYO-TSANAGA DIVISION

ROUA CONCIL

INTERNAL CONCIL TENDERS
BOARD

DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

009 /AAONO/REN/DMT/CIPM-ROUA/ROUTE/2023 DU 10 MARS 2023 (EN
PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON
DE LA ROUTE BAO TASSAI-BAO DOUMROUA (8 km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE
SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-
NORD.

1 – Objet :

Le Maire de la Commune de Roua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO TASSAI-BAO DOUMROUA (8 km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2-Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Amené et repli du matériel
- Installation de chantier
- Déblais rocheux ;
- Reprofilage simple et création des fossés ;
- Fourniture des panneaux de signalisation ;

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages de franchissement et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4- Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023, pour un coût estimatif de **Vingt Sept Millions (27 000 000) de Francs CFA.**

5- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Roua ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

6-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Roua dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Roua** d'une somme non remboursable de **quarante milles (40 000) francs** au titre des frais d'achat du dossier.

7- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8- Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Roua, au plus tard le

~~27 AVR 2023~~ à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AAONO/REN/DMT/CIPM-ROUA/ROUTE/2023 DU 30 MARS 2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO TASSAI-BAO DOUMROUA (8 km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Imputation budgétaire : 57 36 126 01 641305 523511 861

Autorisation de dépenses : IY05313

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9- Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 FCFA (cinq cent quarante mille CFA)**, et valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27 AVR 2023** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12- Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13- Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation des offres technique si les pièces administratives sont conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence de caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de la carte grise des engins suivants au nom de l'entreprise ou du Directeur Général de l'Entreprise : bulldozer, niveleuse, benne.
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **rente millions (30 000 000) de Francs CFA** ;
- e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux des routes;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- g) Non satisfaction au moins à 70 % des critères essentiels.
- h) N'avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **54 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

14- Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Roua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Roua ou à la Délégation Départementale MINMAP/MT.

Roua, le ~~30~~ **30 MARS 2023**

Le Maire de la Commune de Roua,
(Maître d'Ouvrage et Autorité
Contractante)

Ampliations :

- PREFET/MT (pour compte rendu) ;
- DDMAP/MT (pour saisi)
- DDMINEPAT (pour suivi)
- ARMP (pour publication au JDM);
- SOPECAM (pour publication dans Cameroon tribune)
- Président CIPM ROUA ;
- DDMINTP (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;
- Affichage (pour affichage) ;
- CHRONO/ARCHIVE : (pour mémoire)

